



FRACTION

Lola ARTIGAO
Tom BELLION
Lucien MAX
Annette WILLEMS-KIRSCH

Administration communale de Schengen
Collège des Bourgmestre et Échevins
75, Wäistrooss
L-5440 REMERSCHEN

Commune de Schengen, le 21 juin 2024

***Transmis par courriel
et par voie postale***

Objet : QUESTION ECRITE BZ#7|2024

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins,

Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen » ont le plaisir de vous soumettre en annexe la

**question écrite BZ#7|2024
relative à l'état d'avancement de l'élaboration et de la mise en œuvre du
projet de mise en valeur de la destination touristique « Schengen »**

tout en priant le Collège des Bourgmestre et Échevins de la porter à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal.

Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour la fraction « Besser Zesummen »

Tom BELLION
Conseiller communal



QUESTION ECRITE BZ#7|2024

[introduite par la fraction « Besser Zesummen » le 21 juin 2024]

relative à l'état d'avancement de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de mise en valeur de la destination touristique « Schengen »

Les conseillers communaux de la fraction « Besser Zesummen »

- vu la question parlementaire N°766 du 21 mai 2024 des honorables députées Paulette LENERT et Francine CLOSENER et la réponse y apportée le 13 juin 2024 par le ministre du Tourisme Lex DELLES au sujet du musée européen de Schengen ;
- vu le projet de résolution BZ#8|2024 relatif à l'élaboration d'un concept touristique intégré à Schengen, introduit le 23 mai 2024 par la fraction « Besser Zesummen » et discuté au conseil communal le 4 juin 2024 ;
- considérant que la commune de Schengen est responsable de la mise en œuvre de la réalisation d'une nouvelle scénographie pour le Musée Européen à Schengen, de l'acquisition et de la transformation en exposition permanente de l'ancien bateau « MS Princesse Marie Astrid 2 », de la construction d'un quai d'accostage, ainsi que de la transformation du bistrot du musée en bureau d'accueil touristique à hauteur d'un budget global de 18 millions d'Euros au moins ;
- constatant qu'il s'agit d'un projet phare - déclaré d'intérêt national par le Gouvernement en Conseil - pour le tourisme de mémoire européen et le développement du tourisme de la région mosellane ;
- ayant appris que l'a.s.b.l. « Centre Européen Schengen » est en train d'élaborer et de mettre en œuvre un « Plan de fonctionnement » à partir de 2025, comportant indubitablement des implications organisationnelles et financières, directes et indirectes, pour la commune de Schengen ;
- s'attendant que les festivités prévues au mois de juin 2025 dans la cadre du 40^{ème} anniversaire de l'Accord de Schengen porteront le focus de l'attention des médias, du grand public et des acteurs du tourisme et de la culture sur la localité et la commune de Schengen ;
- insistant d'être informés en continu, tout comme les citoyens, sur l'état d'avancement de ce projet dans sa globalité ;

souhaitent obtenir des informations relatives aux points suivants :

Plan de fonctionnement

1. Quelles sont les grandes lignes du « Plan de fonctionnement » en voie d'élaboration par l'a.s.b.l. « Centre Européen Schengen » ?
2. Quand est-il prévu de communiquer ce document, respectivement ses mises à jours successives, aux conseillers communaux ?

Accueil des visiteurs

3. À partir de quand l'accueil touristique sera-t-il au Koch'Haus ?
4. Quelle est la date prévisionnelle d'ouverture du nouveau bureau d'accueil touristique dans le local « An der aler Schwemm » ?

Ponton et nouveau quai d'accostage

5. À partir de quand le ponton hébergeant actuellement l'accueil touristique sera-t-il démantelé sur place ?
6. Quelle est la date de début des travaux de construction du nouveau quai d'accostage ?

Espaces sanitaires publics et gastronomie de base

7. Comment le collège échevinal entend-il répondre au besoin manifeste d'espaces sanitaires publics en nombre suffisant à disposition des visiteurs pendant les travaux de rénovation, voire à partir du 15 juin 2025 ?
8. A partir de quand et sous quel format le collège échevinal entend-il assurer une gastronomie de base aux visiteurs dans les semaines et mois à venir, voire à partir du 15 juin 2025 ?

Sécurité des visiteurs, travaux d'entretien, gestion des déchets

9. Quelle est la piste retenue pour gérer à court et à moyen terme les arrivées et départs des bus touristiques ?
10. Qui est responsable de l'organisation actuelle des travaux d'entretien, de jardinage et de gestion des déchets, notamment autour du monument officiel ? Le conseil communal peut-il disposer d'une copie du planning pour les mois à venir ?
11. Quel est le concept finalement retenu avec les autorités étatiques pour améliorer la sécurité des visiteurs sur la route devant le musée ? Quant sera-t-il mis en œuvre ?

Marie-Astrid II, rond-point à Schengen

12. Quel est l'état d'avancement des travaux de rénovation du bateau « Marie-Astrid II » ?
13. Le collège communal a-t-il adressé aux autorités compétentes l'idée de réaménager le rond-point à proximité du centre commercial à Schengen, en s'inspirant des ronds-points thématiques à Bous, Perl ou autres ? Quelle sera la suite y accordée ?

Participation et communication

14. De quelle manière et à partir de quel moment la commission consultative communale de la Culture et du Tourisme sera-t-elle impliquée dans le projet ?
15. Est-il prévu de porter dorénavant un point permanent « Etat d'avancement du projet Schengen 2025+ » à l'ordre du jour des séances du Conseil communal (au besoin partiellement « en huis clos), pour permettre aux élus communaux, aux habitants de la commune, au grand public et aux milieux professionnels intéressés, de suivre de près l'état d'avancement de cet important projet de développement de la destination touristique « Schengen », voire au-delà ?
16. Le collège échevinal compte-t-il organiser prochainement une séance d'information publique à ce sujet ?